

Par conséquent, étant donné les circonstances et le débat, je demanderais respectueusement à l'honorable député de Qu'Appelle de se rétracter.

L'hon. M. Hamilton: Monsieur l'Orateur, je crois avoir indiqué clairement mes conditions. J'ai demandé calmement une réponse du président du Conseil privé et elle ne m'a pas été donnée. Je sais que la déclaration du premier ministre s'écarte du problème véritable. Je ne me reporte pas spécialement au film; j'essaie simplement d'obtenir une réponse. Tant que je n'aurai pas reçu cette réponse, j'estimerai que mes droits n'ont pas été respectés; mes conditions restent donc inchangées et je vous laisse le soin de décider du parti à prendre.

M. l'Orateur: Je connais très bien l'honorable député, que j'estime et que j'ai toujours estimé. Je ne voudrais pas être accusé d'éluider la question—car je ne cherche aucunement à le faire—mais étant donné les déclarations, les accusations et les contre-accusations et les questions qui ont été posées hier et aujourd'hui, j'estime qu'il est raisonnable de donner à la présidence le temps d'examiner sérieusement la question. Je ne voudrais pas rendre une décision erronée ni être injuste envers une partie ou l'autre, mais j'avoue que la présidence a été un peu prise par surprise. Comme il m'incombe de prendre une décision à ce sujet, je voudrais, au cours de la fin de semaine, accorder à la question un examen attentif, plus approfondi. Je vais donc y songer.

Le très hon. M. Pearson: Eh bien, le chef de l'opposition a dit qu'on pourrait régler la question de cette allégation en montrant le film aux députés. J'espère qu'on pourra prendre des dispositions à cette fin, sans s'ingérer dans les affaires de la Société Radio-Canada qui a la garde du film. Je porterai la proposition du très honorable représentant à l'attention de la Société et je demanderai avec lui que le film soit mis à la disposition des députés.

Le très hon. M. Diefenbaker: Voilà qui témoigne des bienfaits de la discussion, monsieur l'Orateur. L'autre jour, il y avait eu suppression. Maintenant, nous aurons le film, peut-être, si le premier ministre peut ordonner à la Société Radio-Canada... (*Exclamations*)

Le très hon. M. Pearson: Les paroles du très honorable représentant me blessent. Rien n'a été supprimé. J'ai dit ici même, il y a une semaine, que je serais heureux d'accepter la décision de Radio-Canada, quelle qu'elle soit. Si j'avais dit alors à l'honorable député que je demanderais à Radio-Canada de mon-

trer ce film, il m'aurait alors accusé d'intervention, comme il le fait maintenant.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je pose la question de privilège...

Le très hon. M. Pearson: J'ai la parole et je désire terminer mes remarques.

M. l'Orateur: Je puis dire uniquement que je suis très heureux de n'avoir plus à assister à des réunions secrètes.

Le très hon. M. Pearson: Maintenant, monsieur l'Orateur, pour terminer mon exposé...

Le très hon. M. Diefenbaker: Je pose la question de privilège. Le premier ministre peut agiter la main...

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre! Le premier ministre terminait, je crois, sa déclaration et je ne sais pour quel motif le chef de l'opposition pose la question de privilège.

Une voix: Il est contrarié.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne suis pas du tout contrarié. Je suis plutôt amusé de l'attitude du premier ministre.

Une voix: Calmez-le.

M. l'Orateur: Procédons par ordre. Tout d'abord, le premier ministre.

Le très hon. M. Pearson: Puisque je serai accusé d'intervenir auprès de la Société Radio-Canada, quoi que je fasse ou ne fasse pas, j'admets qu'on doit demander à Radio-Canada de montrer le film aux députés. Et étant donné ce qui s'est produit ce matin, j'espère qu'on ne m'accusera pas d'intervenir dans les affaires de Radio-Canada si je communique avec le président de la Société et exprime personnellement l'avis que ce film devrait maintenant être projeté publiquement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je pose la question de privilège. Le premier ministre, il y a un moment, a adopté l'attitude de Bonnie Dundee. Mais Bonnie Dundee ne manquait pas d'influence. Celle du premier ministre n'est pas la même influence. Il déclare maintenant, après s'être interrogé pendant des jours, qu'il communiquera avec Radio-Canada pour voir si la Société pourrait montrer ce film et permettre aux députés de le voir. Du moins, nous en sommes rendus à cette étape. Maintenant, nous voulons que les Canadiens voient le film.

Une voix: C'est ce qu'il a dit.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est le premier ministre qui en a empêché la projection